Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

· Code du produit: 50325 A

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Résine époxy, liant et de l'amorce.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Heinrich Hahne GmbH & Co. KG

Heinrich-Hahne-Weg 11

45711 Datteln

Tel.:02363/5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit

Tel.: 02363 5663-0

EMail: info@hahne-bautenschutz.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Indications complémentaires: GISCODE: RE 1 (composants A + B)

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS07

GHS09

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤700) Bisphenol-F Epichlorhydrinharz Reaktionspr. Phenol-Formaldehyd Novolak mit Epichlorhydrin oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

(suite de la page 1)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P360 Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

· Indications complémentaires:

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux

· Composants dangereux:			
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	50-100%	
	Aquatic Chronic 2, H411; 🕔 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317		
CAS: 28064-14-4	Bisphenol-F Epichlorhydrinharz Reaktionspr. Phenol-Formaldehyd Novolak mit Epichlorhydrin	10-25%	
	Aquatic Chronic 2, H411;		
CAS: 68609-97-2	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14	10-25%	
EINECS: 271-846-	8 🕠 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317		

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

GISCODE: $RE\ 1$ (partie A+B)

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

- FR

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

(suite de la page 2)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement.

Mousse (résistant aux alcools), le dioxyde de carbone, poudres

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air indépendante.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Éloigner les personnes, assurer une ventilation adéquate.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et sec.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé.

· Indications concernant le stockage commun:

Stocker à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: VCI: 10
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Les gants en nitrile avec une épaisseur> 0,4 mm usure (percée ³ 480 min-voir aussi www.gisbau.de)

· Matériau des gants

· Danger d'explosion:

· Limites d'explosion:

Inférieure:

Supérieure:

· Pression de vapeur:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non applicable.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques	
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	

· Aspect:	
Forme:	liquide
Couleur:	incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non applicable.
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	> 200 °C
· Point d'éclair	120 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 29.05.2015 Date d'impression: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

(suite de la page 4)

· Densité à 20 °C: $1,12 \text{ g/cm}^3$ · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur. Non applicable. · Vitesse d'évaporation Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

Insoluble l'eau:

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non applicable. Non applicable. Cinématique:

· Teneur en solvants:

100,0 % Teneur en substances solides:

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec des amines. Traiter rapidement après l'addition du durcisseur, que dans les hautes températures de durcissement peut être atteint.

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:

De substances acides ou alcalines ainsi que des agents oxydants détiennent afin d'éviter des réactions exothermiques.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

A des températures élevées, de monoxyde de carbone et le dioxyde, de la fumée et des oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
- · des veux: Effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Données pour le composant : bisphénol résine A- épichlorhydrine avec moyennes de poids moléculaire £ 700 : Produit de réaction

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 1-10 mg/L chez les espèces les plus sensibles).

Toxicité aiguë et chronique pour les poissons

CL50, truite arc en ciel (Oncorhynchus mykiss), semi-statique, 96 h: 2 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna (Puce d'eau), statique, 48 h, immobilisation: 1,8 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

(suite page 6)

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision : 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

(suite de la page 5)

CE50r, Scenedesmus capricornutum (algues d'eau douce), statique, inhibition de la

Le taux de croissance, 72 h 11 mg/l

Toxicité sur les microorganismes

IC50; bactéries, 18 h: > 42,6 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna (Puce d'eau), semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, CSEO:

0.3 mg/l

Données pour le composant : oxirane, mono [(C12 - 14) méthyl] derivs

Le matériel n'est pas nocif pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50/LL50/LE50 supérieure à > 100 mg / L chez les espèces les plus sensibles) .

Toxicité aiguë et chronique pour les poissons

CL50, truite arc en ciel (Oncorhynchus mykiss), statique, 96 h: > 5,000 mg/l

LCO, le crapet arlequin (Lepomis macrochirus), statique, 96 h: 1,800 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

EbC50, vert algue Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum capricornutum), inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 72 h: 843 mg/l

CSEO, algue verte Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum

capricornutum) inhibition de la croissance (diminution de la densité cellulaire) , pendant 72 heures : 500 mg

Données pour le composant : produit de réaction: bisphénol résine F - épichlorhydrine avec moyennes de poids moléculaire £ 700

Pour similaires / s de matériel / ien : Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 1-10 mg / L chez les espèces les plus sensibles).

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Pour l'élimination, les réglementations locales doivent être respectées. Composante non durci à une incinération appropriée.

Le produit peut être éliminé après durcissement avec les ordures ménagères.

· Catalogue européen des déchets

08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

(suite de la page 6)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

ansport
UN3082
2002 MATIÈRE DANGEREUSE DU DOINT DE VII
3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VU
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A
(epichlorhydrin) epoxy resin (number average
molecular weight = 700)), MARINE POLLUTANT
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE
LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-
(epichlorhydrin) epoxy resin (number average
$molecular\ weight = 700))$
9 Matières et objets dangereux divers.
9
9 Matières et objets dangereux divers.
9 Matières et objets dangereux divers.
9 Matières et objets dangereux divers. III
III Oui
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Attention: Matières et objets dangereux divers. 90
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Attention: Matières et objets dangereux divers.
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Attention: Matières et objets dangereux divers. 90
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Attention: Matières et objets dangereux divers. 90
Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Attention: Matières et objets dangereux divers. 90

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 29.05.2015 Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN EBG 13E, Komp. B

	(suite de la page 7
· Code de restriction en tunnels	E
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

SECTION 15: Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Cas d'activités impliquant une exposition à des résines époxydes non durcies et le contact par la peau ou les voies respiratoires réguliers examens médicaux préventifs doivent être prises.

Ce produit est soumis à la directive 2004/42/CE.

Valeur limite UE pour ce produit est utilisé à l'état fini: 140 g / l (2010). Le produit contient un état fini à la main: max. 5 g / l de COV.

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

FR